

Conseil des Sages

Compte rendu de la réunion plénière du lundi 9 décembre 2019, à 17 heures, à l'Hôtel de Ville de Bléré, salle Garrel.

Présent(e)s : Monsieur Chanteloup, Maire de Bléré, Madame Papin, 1^{ère} Adjointe en charge de la Culture, des Fêtes, des Associations, des Affaires sportives, des Comités de quartiers et de la Communication, Monsieur Roux, Conseiller Municipal Référent et Madame Cappelle, Conseillère Municipale ;

Mesdames : Baby, Decaux, Guillemot, Laumant, Malveau, Petitbon et Viou ;

Messieurs : Beaugé, Berland, Besnard, Bisson, Gillet et Laurençon ;

Madame Rousset, correspondante de la Nouvelle République.

Excusé(e)s : Madame Bonnèlie, 6^{ème} Adjointe en charge du Fleurissement et de l'Embellissement de la Ville ;
Messieurs : Jeauneau et Robineau.

Ordre du jour :

Présenté par James Berland, Secrétaire, qui remercie toutes les personnes présentes à cette dernière séance du Conseil des Sages.

I - Approbation du compte rendu de la réunion plénière du 17 juin 2019 :

Il est approuvé à l'unanimité.

II - Intervention du Secrétaire : Monsieur James Berland

Notre instance consultative de réflexions, par ses analyses et propositions, a éclairé le Conseil Municipal sur les différents projets auxquels nous avons été associés. En effet, les Maires, qui se sont succédé, nous ont confié des missions et nous sommes en mesure d'apporter un bilan largement positif sur l'ensemble de nos actions. D'ailleurs, la liste des travaux effectués vous sera communiquée dans quelques instants. Quant à moi, je tiens à vous rappeler ceux ayant nécessité des investigations importantes et également énormément de déplacements, pour les membres de notre groupement qui en étaient chargés.

Les premières études ont commencé rapidement, en 2015, et des groupes de travail se sont immédiatement formés. Chacun a pu œuvrer en fonction de sa disponibilité et de son attirance concernant le sujet à traiter.

Le premier dossier fut celui de la Fonderie et lors de la visite de cet endroit, d'une contenance de 28.000 m² dont une surface couverte de 12.000 mètres carrés, les participants ont pu remarquer l'état de délabrement de ce site. Le Conseil des Sages a fait des propositions pour la réhabilitation de ce lieu (voir le fascicule déposé en Mairie).

Puis la même année, le lancement des recherches historiques sur les rues et les lieux-dits de Bléré fut validé parmi les projets prioritaires. Après un travail de plus de 3 ans, la publication « BLERE – LE NOM DES RUES » était à la disposition des lecteurs blérois. Selon les renseignements recueillis auprès de la population, elle est très appréciée et c'est une reconnaissance amplement méritée pour les efforts fournis par ses réalisateurs.

En 2018, l'exposition organisée, avec la Municipalité et la section de Bléré de l'Union des Anciens Combattants, pour la commémoration de la Grande-Guerre 1914-1918 a permis de présenter les documents, objets et habits d'époque de personnes témoins de ce conflit. La fréquentation de cet événement a été honorable avec plus de 430 visiteurs dont des enfants d'une école. Cette organisation a nécessité presque une année d'investigations (les recherches d'informations, la découverte de matériel ou autre concernant cette période et également les divers déplacements en Indre-et-Loire et hors du département).

En 2019, l'étude du parcours touristique de Bléré prend actuellement forme et ce beau projet donnera de la publicité au patrimoine de la commune et développera les randonnées pédestres. Il est important de ne pas oublier l'histoire d'un lieu. Valoriser le passé :

- Permet de ne pas avoir le nez collé au présent et de prendre connaissance de perspectives temporelles élargies ;

- Donne la possibilité de voir l'avenir d'un autre œil, de se sentir responsable du futur et de ce que nous léguerons aux générations suivantes.

Notre mandat arrive à son terme et, mes cher(e)s collègues, je tiens à vous exprimer toute ma gratitude pour votre implication dans l'ensemble des études entreprises et réalisées, qui nous ont été soumises par la Municipalité. Vous avez été des bénévoles au comportement admirable. Je n'ai qu'à me louer du travail intense et varié que vous avez accompli selon les principes de neutralité et de confidentialité nécessaires à l'exercice de votre fonction.

Je tiens à remercier bien vivement monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour nos échanges fructueux et cordiaux lors des nombreuses études évoquées, au cours des précédentes réunions plénières, et de nous avoir fait confiance dans les travaux de recherches ou autres. Aussi, je n'oublie pas de mentionner que les membres du Conseil des Sages ont œuvré dans le but d'harmoniser les projets, leur donner le plus possible de cohérence en développant également la visibilité et la reconnaissance de la commune à l'échelle départementale, voire plus. Donc, plus de poids pour poursuivre des actions, via une nouvelle coopération avec la future équipe qui sera élue en mars prochain.

Mes remerciements s'adressent également à la Secrétaire des Élus et au Chargé de Communication pour leur accueil, disponibilité et surtout pour leurs aides efficaces et précieuses, apportées durant ces années écoulées.

Je clos cette intervention en ayant une pensée attristée pour notre collègue Monique Villatte, qui a participé avec enthousiasme à l'élaboration de l'ouvrage « Bléré Le nom des rues ».

Merci à toutes et à tous.

III - Intervention du Maire : Monsieur Lionel Chanteloup

Merci pour le travail réalisé, les nombreuses recherches effectuées.

Le projet du parcours touristique de Bléré va se concrétiser.

Le livre sur le nom des rues et des lieux-dits est important pour la population. Il est réussi grâce à un travail formidable de recherche.

En parallèle, citons le travail de la L.P.O. et de diverses associations. C'est une aide formidable pour l'exécutif.

IV - Les réunions plénières : Madame Claudine Baby

Depuis l'installation du Conseil des Sages le 9 février 2015, il y a eu, avec celle d'aujourd'hui, 14 réunions plénières :

- En 2015 : 9 février, 30 mars, 15 juin, 14 septembre et 21 décembre ;
- En 2016 : 20 juin et 15 septembre ;
- En 2017 : 23 janvier et 19 juin ;
- En 2018 : 15 janvier, 11 juin et 10 décembre ;
- En 2019 : 17 juin et 9 décembre.

V - Les sujets traités pendant le mandat : Monsieur Henri Beaugé

Suite aux élections municipales de 2014, Monsieur Daniel Labaronne, Maire, a souhaité que soit mis en place « un Conseil des Sages ».

Dans le deuxième semestre 2014, après appel à candidatures pour siéger à ce Conseil des Sages, un groupe de travail composé de Mmes Cappelle et Villatte ainsi que de Mrs Beaugé, Gonzalès, Reuillon et Roux, a examiné les 24 candidatures pour les 15 places à pourvoir (selon le règlement intérieur voté le 06/11/2014 par le Conseil Municipal). Le Conseil Municipal a arrêté la liste des membres de ce nouveau Conseil des Sages en sa séance du 19/01/2015 : Baby Claudine, Beaugé Henri, Berland James, Besnard Serge, Bisson Marcel, Caron Christiane, Gillet Jacques, Guillemot Dominique, Jeuneau Jean-Michel, Laurençon Bernard, Malveau Régine, Méry Régina, Petitbon Michèle, Robineau Jean-Noël et Villatte Monique.

Dans sa séance du 9/02/2015 un groupe de coordination est proposé à l'assemblée :

- M. Berland James se propose comme secrétaire ;
 - Mme Baby Claudine et M. Jeaneau Jean-Michel se proposent comme secrétaires adjoints.
- Ils sont élus à l'unanimité. Le conseil est donc composée de 8 hommes et 7 femmes.

Modification des membres durant le mandat :

- Mme Caron, démissionnaire, est remplacée par Mme Viou Janine ;
- 31/03/2015, M. Mangeant Michel, démissionnaire, est remplacé par M. Bisson Marcel ;
- 19/06/2017, Mme Méry Régina, démissionnaire, est remplacée par Mme Decaux Roselyne ;
- 14/03/2018, Mme Villatte Monique, décédée, est remplacée par Mme Laumant Françoise.

La liste des réflexions et des travaux effectués depuis 2015 :

- Réflexion sur le devenir de la Fonderie – Dénomination de la salle des fêtes (Jean d'Entremont) – Dénomination de l'ancienne charcuterie Pommé (Paul Racault) – Recherche historique du nom des rues et des lieux-dits de Bléré – Parcours sportif au bord du Cher – Recherche des personnes ayant laissé une marque à Bléré ou le canton pour un article dans le magazine « Infos Bléré » - Réflexion sur les nouvelles zones à urbaniser (les Aigremonts et Moncartier) - Fusion entre les EPHAD de Bléré et Montlouis-sur-Loire – Historique de l'eau potable à Bléré (passage à la Communauté de Communes)) – Réflexion sur le PLUI – Participations à plusieurs reprises au Carnaval du Conseil des Jeunes – Etude pour la construction d'un bâtiment d'accueil au cimetière (Maison des Cérémonies) – Recherche de citation à inscrire à l'entrée du cimetière – Réflexion et proposition pour le déplacement du monument aux morts – Participation à la pose d'une plaque rue des Déportés – Proposition après la fin des travaux de la Chapelle, de dénommer le jardin où elle se trouvait (square Guillaume de Seigne) – Participation à l'exposition commémorant le centenaire de la fin de la Grande Guerre 1914-1918 – Proposition de noms pour les voies nouvelles du futur lotissement de Moncartier - Etude et aménagement d'une signalétique pour un parcours touristique sur le territoire de la commune de Bléré – Proposition pour l'aménagement du carrefour de la place de la République – Participation au jury du concours des maisons fleuries - Réflexions sur les risques encourus par nos concitoyens (marketing agressif, harcèlement téléphonique, démarchages, sécurité des personnes...) - Démarches auprès des pompiers pour mise en place d'une initiation des secours à la personne.

Même si il y a sans doute des manques dans cet inventaire, je pense que nous avons rempli notre rôle. A savoir dans l'avenir si le prochain Conseil Municipal souhaitera la continuité de ce Conseil des Sages. Si cela perdure, il faudra peut être envisager quelques changements statutaires et réglementaires.

Merci à toutes et à tous.

VI - Le parcours touristique de Bléré : Madame Régine Malveau

Un état de la situation présentant le travail réalisé par le groupe des Sages concernant le Parcours touristique a été présenté et remis à la mairie (et aux divers participants) le 23 septembre 2019. Une présentation des textes avec les illustrations a été réalisée en présence du groupe le 18 novembre dernier.

Le parcours comprend 20 panneaux explicatifs correspondant aux 20 points d'intérêt ci-dessous :

1. *Eglise et place Charles Bidault : pupitre ;*
2. *Le Belvédère : cadre ;*
3. *Le quai Bellevue et pont : pupitre ;*
4. *Le manoir des Crespières : pupitre ;*
5. *Le Cher et le barrage à aiguilles et la maison éclusière : pupitre ;*
6. *La chapelle de Seigne : pupitre ;*
7. *La cave coopérative et la ligne de démarcation : pupitre ;*
8. *Le cimetière et les tombes remarquables : cadre ;*
9. *Le manoir de Bois-Pataud : pupitre ;*
10. *Culoison : pupitre ;*
11. *Le moulin des Aigremonts et la loge de vigne : cadre ;*
12. *La Courcicauderie : pupitre ;*

13. *Le Grand Logis* : cadre ;
14. *Bois-Ramé* : cadre ;
15. *La maison des Chartreux* : cadre ;
16. *L'ancienne maison Pommé* : pupitre ;
17. *La laiterie* : pupitre ;
18. *L'ancien four à chaux* : pupitre
19. *Fontenay* : pupitre ;
20. *Grandes Fontaines* : cadre.

1 - Textes et éléments figurant sur les panneaux de format 40 x 60 cm

- Nom de la commune.
- L'ensemble du circuit est représenté de façon simplifiée en tête du panneau avec indication de tous les points d'intérêt (représentés par des points en rouge) et du numéro correspondant au site devant lequel on se trouve.
- Les textes sont rédigés en français et en anglais (couleur noire) et avoisinent les 200 mots. Ils comprennent un numéro d'ordre et un titre introductif qui seront repris dans le dépliant papier.
- Des visuels (photos ou croquis) dont le nombre varie selon les sites en fonction de la place disponible.
- Un quiz (couleur rouge) est destiné aux plus jeunes. La réponse à la question posée figure dans le texte.
- Un QR Code renvoie, dans certains cas et pour plus d'explications, vers les sites d'associations (Amis du moulin, de la chapelle, du Cher, de la fonderie) à l'exclusion des sites commerciaux.
- Les logos de la mairie, et d'autres éventuels financeurs (Pays Loire Touraine).
- La date de réalisation des panneaux.

2 - Supports des textes et des panneaux

L'entrevue du 16 juillet 2019 avec Mme Barthélémy (ABF) a été déterminante en ce qui concerne le choix des matériaux (acier Corten de couleur marron/rouille) et celui des emplacements des panneaux (privilégier l'esthétique en évitant la dispersion des panneaux dans l'environnement).

A ce jour, sous réserve des réponses qui seront données à la déclaration préalable de la mairie auprès de l'ABF et aux demandes d'autorisations auprès des propriétaires des biens et des gestionnaires de voiries, il y aura 13 pupitres « format paysage » et 7 cadres « format portrait ».

2/1 - Plusieurs entreprises locales ont été contactées mais seule l'entreprise **DEPLAIS** à Bléré a proposé un matériau correspondant au choix de l'ABF.

Devis proposé par l'entreprise **Deplais** (Bléré) pour le modèle initial en format portrait qui sera reformulé en format paysage :

- Pupitres en acier Corten au tarif de 255 euros HT l'unité ;
- Cadres en acier Corten au tarif de 105 euros HT l'unité.

Les services techniques de la mairie doivent contacter un autre métallier à Loches pour avoir un devis comparatif.

2/2 – L'impression sera de type quadri en recto sur 20 panneaux Dibon blanc de 3 mm d'épaisseur (aluminium résistant aux intempéries) au format 40 X 60 cm après fourniture d'un fichier PDF vectorisé, sans retouche. Celui-ci correspond au travail réalisé par Aurélie Rouat, stagiaire au service communication de la mairie (un grand merci pour son travail).

Plusieurs entreprises ont été contactées :

Entreprise Lechat (Tours) :

- Plastification anti-graffiti ultra brillant (risque de reflet) : 36 euros HT l'unité ;
- Plastification anti-UV mat : 33,75 euros HT l'unité ;
- Vernis haute protection mat : 41 euros HT l'unité (**attention ce vernis très résistant ne peut pas être perforé après la pose, risque de fissuration**).

Entreprise CIN-JCR communication (Vouvray) :

- Vernis brillant anti-graffiti : 27,25 euros HT ;
- Vernis mat : 29,10 euros HT.

I-Média (Tours)

- Adhésif polymère brillant anti-graffiti : 21 euros HT ;
- Adhésif polymère mat : 19,50 euros HT.

Les dates des devis étant expirées, la mairie va recontacter ces entreprises pour une actualisation après avoir fait le choix du type de protection (anti-graffiti ou anti-UV). L'anti-graffiti haute protection sera, sans doute, privilégié.

3 - Dépliant

Un dépliant en papier à 3 volets (format 31 x 21 cm) imprimé recto-verso sera distribué, notamment, par la mairie et l'Office de tourisme. Le nombre d'exemplaires reste à définir.

Il comportera d'un côté le plan du centre-ville et de l'autre l'ensemble du circuit (plan IGN).

Sur ces plans il sera fait mention de tous les points de visite avec les numéros correspondants, mais aussi les WC, parkings, aires de jeux, échelle des plans, date de réalisation du document.

4 - Subventions

Une demande a été faite auprès de la Communauté de communes (Aurélia Germanotti) pour une éventuelle subvention européenne mais est restée sans réponse.

Par contre, le parcours va être présenté dans le cadre de l'appel à projet Leader, programme européen du Pays Loire Touraine. La DGS monte le dossier qui devra être remis avant le 17 janvier 2020.

VII - Questions diverses :

- Monsieur Berland fait part à Monsieur Chanteloup que les travaux du Conseil des Sages ne sont pas souvent mentionnés lors des réunions du Conseil Municipal. Il serait indispensable d'avoir un interlocuteur qui assure la communication entre les deux conseils.

- Madame Laumant fait remarquer que lorsqu'elle a intégré le Conseil des Sages, elle avait fait une intervention concernant le stationnement des camping-cars quai Bellevue et le parking de l'Europe. Il n'est plus interdit d'y stationner. Ceux qui s'arrêtent pour passer la nuit ont écrit des commentaires positifs sur le site.

Cependant, le stationnement est toujours interdit près de l'entrée du camping.

- Madame Viou signale qu'il y a des bordures métalliques dangereuses près des jeux de la Gâtine. Aussi, à la fin du parcours de la tyrolienne, il serait souhaitable de mettre du sable pour amortir les chutes.

- Monsieur Bisson demande que des toilettes soient installées, avec chasse d'eau, à l'aire de jeux.

Il trouve aussi que le passage pour piétons de la rue Buttement est dangereux et qu'on pourrait en installer un rue des 3 couleurs.

- Madame Guillemot propose que le nom de Hector Guimard soit donné à la nouvelle salle du cimetière.
- Madame Malveau, toujours pour la salle du cimetière, avance les noms de : les Elysées, les Immortelles et le Passage.

Cette salle ne sera pas inaugurée avant la fin la mandature du Conseil Municipal.

La Municipalité a choisi la phrase suivante pour y être inscrite à l'intérieur : « CEUX QUE NOUS AIMONS NE NOUS QUITTENT JAMAIS VRAIMENT » de J.K Rowling.

- Monsieur Gillet indique que la formation aux premiers secours avec les pompiers sera remise à plus tard. Les pompiers étant très occupés en ce moment et le chef de centre vient de changer.
- Madame Papin nous fait part de l'inauguration de la chapelle de Seigne les 12,13 et 14 juin 2020.
- Monsieur Gillet, en qualité de membre de la section de l'U.N.C de Bléré, rapporte que par décret du Président de la République, en date du 30 octobre 2019, la Médaille militaire a été concédée à James Berland.

La séance est levée à 18 heures 45.

Le Secrétaire :

James Berland

La secrétaire de séance :

Claudine Baby